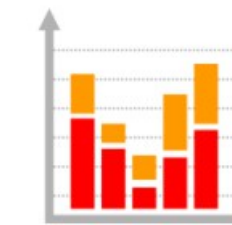
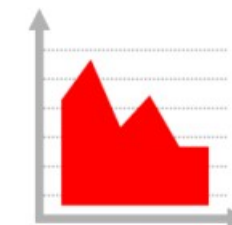
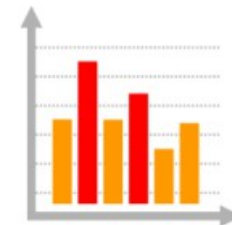
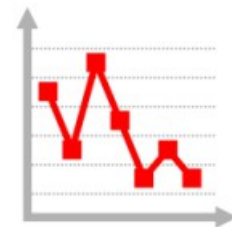

LA STATISTIQUE PENALE, UNE STATISTIQUE GESTIONNAIRE ET UNE STATISTIQUE CRIMINELLE : UNE ESQUISSE D'HISTOIRE

Benjamin Camus

**Chef du service statistique ministériel de la Justice
de 2010 à 2015**



La statistique pénale

- La justice pénale vise à sanctionner les auteurs d'infractions aux lois pénales (crimes, délits, contraventions)
 - 4,3 millions d'affaires par an pour les crimes et les délits
 - 600 000 condamnations par an
 - ... dont 120 000 à la prison ferme
- Deux questions à l'origine de la démarche
 - Pourquoi une statistique très ancienne mais actuellement encore peu développée ?
 - Quels usages possibles pour la statistique pénale ?

1 La statistique créatrice et largement utilisée du XIX^e siècle

- Une organisation judiciaire nouvelle mise en place par le Premier Empire
- Un effort de publication statistique régulière à compter de 1827 : le Compte général de l'administration de la justice
 - Un environnement favorable
 - Une montée en charge progressive
 - Des séries longues pour des travaux historiques

1 La statistique créatrice et largement utilisée du XIX^e siècle

- Un outil d'aide à la décision pour l'évolution de la politique pénale
 - Nombreuses réformes pénales pour lutter contre la récidive, « l'obsession créatrice du XIX^e siècle »
- Une statistique morale mobilisée notamment par Quetelet
 - Criminalité apparente
 - Propension au crime

2 La statistique dépassée et appauvrie du XX^e siècle

- Un relatif déclin de la justice
- Une statistique progressivement dépassée
 - Un intérêt déclinant pour une statistique qui ne progresse pas
 - Une statistique supplantée par la statistique Police dans les années 70
 - ...puis par les enquêtes de victimation dans les années 90 (mesure en population générale d'une délinquance subie)

2 La statistique dépassée et appauvrie du XX^e siècle

- Une statistique appauvrie progressivement
 - Réduction drastique des publications dans les années 30
 - Arrêt de la publication des comptes de la justice en 1978 et remplacement par un annuaire statistique
 - Un dispositif de collecte dépassé par la complexité croissante de la procédure pénale
 - Une statistique contestée dans ses usages

3 Vers une statistique renouvelée du XXI^e siècle

- Renouveau de la justice dès la moitié du XX^e siècle
- Une statistique administrative renouvelée grâce à l'informatisation
 - Informatisation du casier judiciaire qui autorise une approche statistique de la récidive
 - Informatisation tardive des procédures de gestion de la procédure pénale
 - Mise en place d'un système d'information décisionnel

3 Vers une statistique renouvelée du XXI^e siècle

- Une statistique mobilisable pour de multiples usages
 - Décrire le fonctionnement du système pénal dans toute son épaisseur
 - ... avec à terme un raccordement avec la statistique police
 - Aider à la gestion des flux d'affaires et d'auteurs le long de la filière pénale
 - Fournir un support à l'évaluation des politiques pénales
 - Analyser l'évolution des pratiques délinquantes enregistrées par la justice moyennant certaines précautions.